



# Soutien aux projets des structures accompagnant les jeunes

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL JEUNESSE GIRONDE 2022-2027

# Introduction

Le Schéma Départemental Jeunesse souhaite **promouvoir et soutenir l'engagement et la participation des jeunes**. C'est pourquoi, il propose chaque année un **appel à projet** à destination des **structures accompagnant les jeunes**, afin de les soutenir dans le développement de leurs projets. Les conseillers techniques des 4 Institutions signataires du Schéma sont vos interlocuteurs pour cet appel à projet au niveau local.

## Les objectifs de cet appel à projet

1.

Impliquer les jeunes,  
de l'initiative à la  
construction du projet

2.

Valoriser l'initiative et  
l'engagement citoyen,  
le vivre ensemble

3.

Participer à  
l'animation locale  
des territoires

## Les thématiques éligibles

- Animation locale
- Arts, culture, patrimoine
- Loisirs, sport
- Egalité, inclusion, lutte contre les discriminations
- Intergénérationnel
- Numérique, nouvelles technologies
- Prévention
- Autre : nous contacter

## Bénéficier des aides : les critères

	CAF	Département	MSA	SDJES
Porteurs	Communes, intercommunalités, associations (gestionnaires d'accueil de loisirs, accueil jeunes, centre social, EVS, FSE en collège ou lycée, MJC...)			Association agréée ou en cours d'agrément jeunesse éducation populaire
Âge	11 - 17 ans	11 - 17 ans	13 - 25 ans	11 - 25 ans
Critères géographiques	Département avec priorité quartier politique de la ville	Territoires hors métropole*	<a href="#">Territoires prioritaires Grandir en Milieu Rural**</a>	Dépt. avec priorité quartier politique de la ville + zone de revitalisation rurale
Soutien financier	De 1500 à 5000 € / action / an	5000 € max. / structure / an	De 150 à 800 €	1000 € min.

\*Sur la Métropole, seules les associations situées sur les communes non-signataires du contrat de ville sont éligibles.

\*\* <https://gironde.msa.fr/lfp/grandir-en-milieu-rural>

# Votre projet étape par étape

- 1**  
Dépôt de votre projet sur <https://lecompteasso.associations.gouv.fr> | 2 février - 31 mars 2026 et sur <https://www.gironde.fr/acteurs-jeunesse/les-actions/soutien-aux-projets-des-structures-jeunesse> | 2 février - 15 mars 2026
- 2**  
Commission inter-institutionnelle SDJES, MSA, CD 33, CAF  
Pré-validation des projets, mars - avril 2026
- 3**  
Rédaction des supports de présentation aux élus et commissions décisionnelles de chaque institution | Avril - juillet 2026
- 4**  
Mise en paiement  
Entre juin et octobre 2026
- 5**  
Saisie du bilan de votre projet  
Janvier 2027



Vous pouvez être accompagné et conseillé par les institutions **TOUT AU LONG DU PARCOURS**, y compris AVANT de déposer votre projet.

## Contacts



### → Référents départementaux

#### CAF

Clémence VIROL  
06 03 07 41 08

Laëtitia Valleton  
06.16.09.49.87  
[jeunesse@caf33.caf.fr](mailto:jeunesse@caf33.caf.fr)

#### Département

Stéphane ETCHEVERS  
05 56 99 66 63 | [s.etchevers@gironde.fr](mailto:s.etchevers@gironde.fr)

#### SDJES (DSDEN)

Nathalie MOULIN  
05 40 54 70 51 / 06 73 00 51 39  
[nathalie.moulin1@ac-bordeaux.fr](mailto:nathalie.moulin1@ac-bordeaux.fr)

Christelle BEGAY  
[christelle.begay@ac-bordeaux.fr](mailto:christelle.begay@ac-bordeaux.fr)

#### MSA

Clara DUMONT  
06 68 33 08 22 | [dumont.clara@msa33.msa.fr](mailto:dumont.clara@msa33.msa.fr)



→ Pour contacter vos interlocuteurs locaux, merci de consulter le « Répertoire des ressources en Gironde ».



<https://www.gironde.fr/acteurs-jeunesse/les-actions-soutien-aux-projets-des-structures-jeunesse>

Conception & réalisation : service communication MSA Gironde - Crédits : iStock - Décembre 2025



Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Gironde